

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège

A.Gt 15-01-2002

M.B. 09-05-2002

modifications :

A.Gt 30-01-02 (M.B. 10-07-02)

A.Gt 29-03-04 (M.B. 14-07-04)

Le Gouvernement de la Communauté française

Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1967 portant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Gand, notamment les articles 4 et 5, modifiés par le décret du 5 juillet 1993,

Arrête :

modifié par A.Gt 30-01-2002 ; A.Gt 29-03-2004

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège pour un terme de quatre ans :

M. Arthur BODSON, recteur honoraire de l'Université de Liège;
M. Jean-Pascal LABILLE, route du Condroz 134, 4031 Angleur;
M. Benoît DUPRET, quai de l'Ourthe 23, 4130 Tilff;
M. Michel FAWAY, rue Louis Bonfond 7, 4020 Liège
M. Claude FORET, docteur en médecine, Montegnée;
Mme Huberte HANQUET, quai Churchill 6B - Bte 102, 4020 Liège;
M. Siaka KONATE, rue des Moges 14, 4120 Rotheux/Rimière;
Mme Jenny LEVEQUE, bourgmestre à Esneux, avenue de Beaufays 36, 4130 Tilff;
M. Pol LOUIS, pré d'Amité 9, 5340 Gesves;
M. Philippe MAASSEN, docteur en médecine, rue de la Madeleine 10, 4000 Liège;
M. Michel PETERS, rue Félix Vandernoek 96, 4000 Liège;
M. Jean SEQUARIS, vice-président de la S.R.I.W. Liège.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} janvier 2002.

